



## REGLEMENT

### Championnat du Rhône de Descente VTT (DH) / Raptor Cup 2022 – IrignyVTT

#### 1. DEFINITION :

Le comité Rhône et le Club IrignyVTT (affilié FFC) organisent un **Championnat Rhône de Descente VTT (Raptor Cup IrignyVTT)** le 1<sup>er</sup> & 2 octobre 2022. Epreuve ouverte aux licenciés (FFC ou UCI) et aux non-licenciés et se déroule sur deux jours.

##### 1er jour (Samedi) :

- 8h00/16h00 : retrait des plaques de course
- 8h00/13h00 : reconnaissance de la piste DH, à pied uniquement.
- 14h00/18h00 : reconnaissance de la piste à vélo (obligatoire, au moins 2 runs d'essais)

##### 2ème jour (Dimanche):

- 8h00/9h30 : reconnaissance de la piste à vélo
- à partir de 10h00 : compétition en deux manches, le matin, la manche de placement par catégories d'âge ; l'après-midi, la finale qui servira de manche de classement toujours par catégories.
- après la manche finale remise des récompenses par catégories sur podium.

Attention au moins deux runs d'essais obligatoires pour participer à la première manche de la compétition.

Les pilotes qui n'ont pas pris le départ de la 1ère manche, ne seront pas acceptés au départ de la 2nde manche.

Epreuve ouverte aux non licenciés (en s'acquittant de 2 licences à la journée via le site internet de la FFC, soit 1 licence par jour de course)

Le classement spécifique « Championnat Rhône » établi ne prendra en compte que les compétiteurs licenciés dans le comité FFC Rhône. Les licenciés à la journée ne sont pas pris en compte pour le classement « Championnat Rhône ».

Tout compétiteur participant à ces épreuves s'engage à respecter le présent règlement. La réglementation est entièrement liée à la réglementation régionale. Notre réglementation départementale est là en tant que règlement intérieur de notre épreuve. En cas de litige, la réglementation appliquée sera celle du règlement REGLEMENT AURA DH Cup et CHAMPIONNAT REGIONAL FFC.

#### 2. CATEGORIES : Les catégories de pilotes seront les suivantes :

- Cadets: 15 à 16 ans
- Juniors: 17 à 18 ans
- Seniors : 19 à 34 ans
- Masters 35 : 35 ans à 39 ans
- Masters 40 et + : 40 ans et +
- Dames : 15 ans et + (pour chaque catégorie ci-dessus si 3x par catégorie minimum)

Une remise des prix sera effectuée pour chacune des catégories ci-dessus uniquement si le nombre de compétiteurs/catégorie est égal ou supérieur à trois.

### **3. ENGAGEMENTS :**

Pour les licenciés FFC les frais d'engagements sont de :

- 30 € pour toutes les catégories garçons
- 20 € pour toutes les catégories filles

Majoration de 10 € pour les engagements après la clôture des inscriptions (le mardi soir précédent l'épreuve). Inscription au plus tard le samedi de l'épreuve (pas d'inscription sur place le dimanche matin)

Pour les non licenciés FFC les frais d'engagements sont de 45 €. Les modalités d'inscriptions (prise de carte à la journée) sont définies au bas du règlement (1).

Lien pour l'inscription : <https://www.helloasso.com/associations/jsi-irigny-section-vtt/evenements/raptor-cup-2022-1>

### **4. EQUIPEMENT :**

Chaque compétiteur devra, sous peine d'exclusion de l'épreuve, revêtir les protections suivantes : casque intégral, gants longs, protection dorsale, coudières et genouillères, maillot à manches longues et pantalon. Cette réglementation s'applique lors des périodes d'entraînement et de course. Le non-respect du port des protections obligatoires pourra entraîner, sur décision des commissaires, une exclusion de la compétition.

### **5. PLAQUES :**

Les plaques seront fournies par l'organisateur, et devront être restituées à la suite de la deuxième manche le dimanche après-midi.

### **6. PISTE :**

La piste, d'une longueur d'environ 1km alternera les parties lentes / techniques avec des parties plus rapides et aériennes. Pour les passages les plus engagés, des échappatoires seront aménagées permettant à chacun de trouver un parcours adapté à son niveau. Attention si vous sortez du tracé balisé vous êtes dans l'obligation de repartir de l'endroit où vous avez fait votre sorti de piste à deux mètres près.

### **7. DEROULEMENT DE LA COURSE :**

Durant les séances d'entraînement le samedi, le compétiteur se doit d'effectuer au minimum 2 reconnaissances à vélo de la piste.

Les entraînements effectués en dehors des heures de reconnaissance officielles sont interdits. (Reg. FFC DH art 19.6 Essai en dehors des reconnaissances officielles : mise hors course.)

Le jour de la course, les horaires de départ affichés devront être respectés sous peine de possible refus de départ.

La Start-List du matin sera organisée par catégories d'âges afin de préserver l'équité entre les pilotes du même âge.

L'après-midi, le départ s'effectuera dans l'ordre inverse du scratch du matin dans la mesure du possible et par ordre de catégorie.

### **8. RECLAMATIONS :**

Les réclamations concernant le classement de l'épreuve devront être présentées par écrit et signées au Commissaire de l'épreuve dans un délai de 30 minutes après présentation des résultats.

## 9. **PODIUM** :

La remise des récompenses se fera par catégorie.

Le titre de «Champion du Rhône VTT DH» sera attribué aux pilotes du département du Rhône et ce dans chaque catégorie.

### **Voici les modalités d'engagement pour un non licencié :**

#### **Modalités pour la prise d'une carte à la journée :**

Le non licencié FFC qui souhaite participer au Championnat du Rhône de Descente VTT (DH) / Raptor Cup 2022 doit obligatoirement effectuer sa demande de carte à la journée (4 maxi par saison) le site du Comité AURA ([GUIDE D'UTILISATION DE LA CARTE A LA JOURNÉE](#)) (1). **Le fait de faire sa demande sur le site couvre le non licencié au niveau assurance.**

Le jour de l'épreuve, se présenter à la table d'inscription avec :

1. Le [feuillet de la carte à la journée](#) (2)
2. Du règlement de 45 €
3. De **l'original du certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition ou une licence sportive de l'année prouvant que le pilote possède ce certificat.
4. D'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport).

*(1) et (2) Cliquez sur le lien si besoin*